

Pauvre compositeur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 22

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comme cette réponse avait été donnée à voix basse le colonel n'entendit pas et demanda « Was hat er gesagt ? » Le sergent-major ; répondit Coigny. Milliod passa ainsi à la postérité : on ne l'appela plus que le colonel Milliod.

Trois semaines après l'école militaire nous partions pour le fameux rassemblement de troupes du « camp des pommes de terre ». Comme je l'ai dit plus haut, le canton de Vaud qui avait de l'argent se payait jusqu'à des rassemblements de troupes, sous les ordres des colonels Borgeaud et Tronchin.

Nous étions organisés en bataillons, et nous faisons des manœuvres autour de Prahins ; notre bataillon était sous les ordres du major Bron, du château d'Oron (le mâjo Bron, comme on disait, qui avait 14 fils, tous à table). Voici comment il donnait ses ordres à ses capitaines : « Quand je commanderai... etc., toi Glardon, ta 10, tu iras dernier la 8 et toi Greyloz, avec ta 30, tu iras dernier la 10. » Greyloz qui était d'Ollon, — un homme énergique, — répliqua : « Eh bien ! s'il faut aller dernier, on ira dernier ». Après cela vous pouvez juger du reste. Moi qui sortais de l'école fédérale de Winterthour je trouvais cela un peu drôle !

Un jour, pendant les grandes manœuvres, nous étions aux environs de Pomy déployés en tirailleurs au pied d'une pente assez forte. Un bataillon — c'était le 46 je crois — était sur la hauteur ; le premier rang était à genou, on entendait les officiers faire leurs recommandations pour un feu de salve. « Pas de bavures, comme un seul homme, que pas un coup ne parte avant le commandement de « feu ». Auguste Chessex-Puenzieux, de Territet, notre lieutenant, nous disait : « Attention aux baguettes, couchez-vous. » On entendit : *Joue, pan, pan, pan*, le commandement de feu se perdit dans le gros tas ; encore quelques coups égrenés et ce fut terminé. Un escadron de cavalerie vint nous sabrer ; on lui lâcha quelques coups de carabine et il disparut comme il était venu. Tout se passa en douceur. Deux ou trois jours après, on fit une entrée triomphale à Lausanne en défilant devant le Conseil d'Etat en corps et maints jolis minois qui n'avaient d'yeux que pour les chapeaux à plumes. Puis on regagna nos villages pour préparer la vendange qui cette année fut très belle ; le 1866 resta avec le nom de *Bismark*. On dit adieu au Mâjo Bron et ses 14 fils.

En 1869, nous eûmes autour de Bière un nouveau rassemblement de troupe, sous les ordres du colonel Emile Bonnard. Le bataillon était de 4 compagnies ; on y avait ajouté les 3 qui étaient de Lausanne et Lavaux. Le commandant était une autre paire de manches ; Bonnard était un officier dans toute l'acceptation du terme.

Pendant ces manœuvres nous avions campé au « Milieu du Monde », dans un petit terrain plat entre Orny et le fameux moulin ; la musique avait joué des airs de danse et les demoiselles d'Orny avaient bien voulu nous faire jouir de leurs gracieuses gentilles. Pour ma part j'avais fait quelques danses avec la maîtresse d'école laquelle, contre l'habitude, était assez jolie. (Que les institutrices vaudoises pardonnent à notre correspondant. *Réd.*) Une idylle était en train de s'esquisser quand sonna la retraite, trop tôt pour le pauvre carabinier !

Nous logeâmes encore une fois à Orny en revenant de la frontière en 1871, cette fois chez les bourgeois. Je ne trouvai pas la maîtresse d'école ; nous avions pourtant dansé à l'auberge.

Votre collaborateur Pierre Deslandes nous a dit, dans une de ses spirituelles *Lettres du Milieu du Monde*, comment on fait aujourd'hui le gâteau aux pommes. De mon temps les fruits étaient coupés en quartiers ; aujourd'hui les dames d'Orny les coupent en fines tranches. Mes filles — j'en ai trois — font maintenant le gâteau à la mode d'Orny ; je remercie la *Gazette* de nous en avoir donné l'excellente recette.

Enfin, pour terminer, laissez le vieux carabinier dire sa reconnaissance à M. Benjamin Valotton pour le plaisir qu'il lui a procuré avec

son article sur la fête des Carabiniers à Vallorbe. Dites-lui aussi que j'ai lu tous ses livres, sauf le dernier sur la guerre et que je ferai mon possible pour me le procurer.

Je vais après demain à Valparaiso expédier une lettre pour « rafraîchir » mes abonnements. Cela devient onéreux car notre change est bien bas et il y a peu d'espoir de le voir monter.

Et. Depallens.

— **En ville** — Eh bien ! père Baudet, votre fils a-t-il trouvé une bonne place à Paris ?

— **Oui !** Il est entré dans un café comme plongeur... lui qui, en partant, ne savait même point nager !

— **Pas moyen de s'y tromper.** — L'autre jour, un citadin se présente à l'entrée d'une ferme et interroge l'un des enfants de la maison :

— **Ton papa est-il ici ?**

— **Oui, monsieur.** Il est en train de donner à manger aux cochons dans le « buaton »

Et le gamin, candide, d'ajouter :

— **Oh !** Vous voulez assez le reconnaître : il a mis un bonnet !

Pauvre compositeur. — *Le musicien.* — Que pensez-vous de ma nouvelle chanson ?

Le critique. — Elle a besoin d'être ventilée.

Le musicien. — Comment cela ?

Le critique. — Mais oui, l'air ne vaut rien.

SOCIÉTÉS DE TIR DISPARUES

M. F. Isabel, dont on connaît l'érudition dans tout ce qui concerne l'histoire de la contrée, a bien voulu adresser à la « Feuille d'Avis du district d'Aigle » les lignes ci-après concernant nos abbayes vaudoises.

LE Tir cantonal et la journée des 124 abbayes nous ont remis en mémoire non seulement l'origine de ces anciennes sociétés et les deux pagegais de Moudon que M. Meyer a bien voulu faire figurer pour la première fois au cortège costumé, mais aussi l'existence de quelques autres associations moins en évidence et qui ont disparu.

Quoique les fusils et les pistolets aient été inventés vers 1380 en Italie (à Pérouse et à Pistoie), ce n'est qu'en 1703 qu'on abandonna l'arc, l'arbalète, la pique et la hallebarde. Toutefois les armes à feu furent essayées et pratiquées avant cette date dans les tirs. Les uns s'appelaient arquebuses, d'autres étaient le grand et le petit mousquet, et plus tard le mousqueton. De là vint le nom de mousquetaires qui a été usité dans notre armée jusqu'en 1874 ; les soldats de ce corps avaient des épaulettes vertes à torsades rouges.

Une preuve qu'on tirait avec des armes à feu, nous est fournie par un document de 1663 où l'on passa à Aigle une inspection des 200 hommes qui formaient la première compagnie de nos Quatre Mandements. Outre ce que les particuliers avaient montré, la commune d'Aigle avait 150 kg. de poudre, 35 kg. de plomb et 80 liasses de mèches ; Yvorne 30 kg. de poudre ; Noville 20 ; Roche 16 ; Rennaz 7 ½ ; Chessel 5, et presque autant de plomb et de mèches pour mousquets. Il y avait cependant encore un bon nombre de piquiers et de hallebardiers non pourvus d'armes à feu ; le service militaire était exigé de 15 à 55 ans ; en 1698, de 16 à 60 ans.

A Bex les premiers tirs remontent à 1631.

A Ollon en 1661 (oct. 19), au nom de la commune, le syndic acheta entre Trécort et la grotte de Morisaz, la ligne du « Tirage à la cible aux prix des Mousquetaires » ; à une date imprécise on la transféra Derrière la Roche, puis en 1860 à l'Arcossay, enfin vers 1877 en Bruet, quand prit fin le Tir de commune et vu l'emploi des armes à longue portée. Ce tir, où chaque Dizain était bien représenté, eut parfois de beaux prix, aussi en 1783 on put distribuer aux tireurs 82 objets en métal (étain fin ou cuivre) et sept ou huit en espèces ; ces objets étaient marqués des initiales du possesseur. Les tireurs étaient déjà divisés en groupes qu'on appelait *granges* ; J.-P. Roud était porte-enseigne cette année-là.

Aux Ormonts, bien avant les abbayes, il y avait des tirs où les communes s'invitaient réciproquement et où LL. EE. donnaient ce qui

formait le rer prix. En 1756, un de ces tirs eut lieu Vers l'Eglise, à l'opposite des fenêtres de la vieille cure (aujourd'hui auberge) et un nommé J. Pichard était roi du tir. La parade avait un tambour.

En 1671 Ollon envoie son député (P. Greyloz) à Berne pour tâcher d'obtenir d'établir une abbaye de mousquetaires ou fusiliers.

En 1657 les Mousquetaires d'Aigle, qui tiraient le jeudi, eurent un deuxième jour de tir le 14 mai, un troisième le 28 mai et un quatrième le 11 juin. Il y avait 21 prix chaque fois. Les tireurs étaient au moins 54 de tout le mandement. Ch. Clavel eut le 1er prix cette année-là.

Comme insigne, il est à remarquer que Vevey avait les *Echarpes jaunes*, Montreux les *Echarpes blanches*, et Bex les *Echarpes bleues*, remplacées plus tard par un cordon d'un bleu vif, ce qui fit tomber en désuétude la première appellation. D'autres sociétés adoptèrent un brassard ou une cocarde. Pompaples avait l'*Abbaye verte* ; Ormont aussi (cordon vert).

Gryon et Lavey ont toujours eu leur *Tir de commune*, Bex aussi. L'origine de leurs fonds pourrait être l'argent de guerre que Berne se décida à restituer au château d'Aigle en 1794 en abolissant la *Bourse militaire* qu'alimentait un ancien impôt de guerre dès 1656. Il semble que LL. EE. pressentaient l'approche de la Révolution.

En 1813, à l'Abbaye de Sallaz, eut lieu un tir où l'on vint même de Vevey.

Le Tir des Mineurs, dès 1837 avait, à l'origine, des cibles portatives que l'on plaçait tantôt ici, tantôt là, jusqu'à ce qu'on eut une ligne de tir définitive.

Antagne eut sa société de tir entre 1866 et 1890 environ ; sa ligne fut d'abord En Champigny, tout à l'Est, et plus tard tout à l'Ouest du village, sous les châtaigniers séculaires de la Tour Noire. Chesière avait, vers 1870 à 77 sa Société de tir et son drapeau aux couleurs communales. Arveye en 1882 avait la sienne, composée de 32 tireurs qui reçurent pour 250 francs de prix. St-Triphon a encore ses *Amis de la Tour* ; et à Panex une société de chant se tourna en société de tir.

Les Plans de Frenières eurent leur société de tir fondée en juin 1879 ; Frenières eut la sienne ; cet endroit, peu ensoleillé en hiver, avait cependant son tir le jour du Nouvel-An.

En 1864 il y eut à Villeneuve les 30 et 31 juillet, un grand tir de district. La *Sentinelle*, des Diablerets, qui a, nous dit-on, changé de nom, existe encore. Le tir intercantonal du Saletsch, à 2200 mètres d'altitude, sur des cibles portatives, n'a plus eu lieu dès 1886.

On ne sait pas la date de fondation de la *Liberté suisse*, de Rougemont (en 1875 elle existait déjà), ni du *Cordon Rouge* de Noville.

Puis, de notre souvenance, furent fondées, sur d'autres principes que les abbayes, les tirs francs (où chacun a accès) et les *Sociétés du Stand* : à Aigle (1876), Bex (1880), Diablerets (1882), Villeneuve (1912), Leysin (1920).

Terminons en signalant une spécialité des vallées de la Gryonne et de l'Avançon, les tirs et sociétés qui ont pour cible un mannequin, imitant un soldat étranger. Celui qui avait le coup le plus centré, au cœur, obtenait avec son prix le mannequin lui-même, qu'il clouait sous l'avant-toit de son bâtiment, en souvenir.

L'un des plus anciens se voyait à Chesières, non loin de la poste, et imitait un grenadier napoléonien à chapeau gansé. Un contemporain l'avait vu, enfant, le jour où il avait été amené là ; ce mannequin avait en plus six petites cuillers fixées au dos ou à la poitrine !

Dans je ne sais plus quel tir, le mannequin représentait un uniforme prussien ou d'un Guillaume quelconque. Un Prussien authentique, ayant passé par là, s'en offusqua et n'eût pas demandé mieux que de causer à notre pays un ennui diplomatique ! Nous aimons à croire que la dernière guerre l'aura satisfait. Bismark est bien mort.

F. I.